

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 2 juillet 2002, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : mesdames Huguette Bussièeres, Renée Roy et Line Tessier ainsi que monsieur Yves Ballard.

ABSENCES NOTIFIÉES : monsieur Marc-André Lehoux et madame Anne-Marie Loïselle.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Daniel Boudreau, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-001-07-02 Il est proposé par monsieur Pierre Diamond d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2002 et du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 18 juin 2002.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Demandes de révision d'une décision touchant un élève
 - 6.2. Budget des établissements / approbation
 - 6.3. École de la Mosaïque / option d'achat / site alternatif

- 6.4. École Paul-VI / cession de piscine vs agrandissement du stationnement de l'école
- 6.5. Agrandissement du Centre de formation professionnelle / adoption du budget
- 6.6. Démissions pour retraite.

7. Information :

- 7.1. Cadre de référence et encadrement financier en matière de service de garde
- 7.2. Secteur Saint-Amable / structure administrative
- 7.3. Processus d'affectation du personnel cadre des établissements 2002-2003 / état de situation
- 7.4. Promotion et développement de l'école secondaire publique / état des travaux
- 7.5. État des inscriptions
- 7.6. Transport scolaire / récupération de la TPS.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 JUIN 2002 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 18 JUIN 2002

C-002-07-02 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2002 et le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 18 juin 2002.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

La directrice générale, madame Ginette Jacques, apporte des précisions quant aux montants radiés énoncés à la résolution C-143-06-02 traitant du protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles, sportives et communautaires avec la Ville de Beloeil.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Paradis, présidente du conseil d'établissement de l'école de la Roselière, invite madame Simard à présenter au Conseil des commissaires les démarches effectuées à ce jour dans le but de trouver une école d'accueil pour le projet d'une école secondaire à vocation particulière basée sur la pédagogie Waldorf. Elle remercie les directeurs généraux adjoints, Monique Hébert et Serge Dubé, pour leur soutien constant dans ce dossier.

Madame Sophie Breton, parent de Saint-Amable, dépose une lettre relative à la direction des écoles de ce secteur. Ce point est déjà inscrit à l'ordre du jour de la présente séance et il sera traité ultérieurement.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève

Huis clos

C-003-07-02 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Retour à l'assemblée publique

C-004-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll que l'assemblée redevienne publique.

Considérant la décision de la direction de l'école Mère-Marie-Rose relativement au classement de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-001-07-02;

Considérant les avis des parents et des intervenants de l'école entendus par le Comité de révision d'une décision;

Considérant la réussite de l'intégration réalisée en 2000-2001;

Considérant le fait que l'élève n'a pas complété la deuxième année du deuxième cycle;

Considérant la possibilité de réunir des conditions plus favorables qui pourraient possiblement permettre d'assurer l'intégration de l'élève en classe ordinaire;

C-005-07-02 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin :

- de modifier la décision de classement prise par la direction de l'école;
- d'orienter l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-001-07-02 en classe ordinaire pour l'année scolaire 2002-2003;
- de mandater la direction du Service des ressources éducatives pour qu'elle identifie et mette en application, de concert avec la direction de l'école et en collaboration avec les parents, les conditions qui faciliteront l'intégration de l'élève en classe ordinaire;
- et qu'une évaluation soit effectuée au terme de la deuxième étape.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Budget des établissements / approbation

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant les dispositions de l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique;

C-006-07-02 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'approuver le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2002-2003, à l'exception du budget de l'école Mère-Marie-Rose;

Et d'autoriser le directeur de l'école Mère-Marie-Rose à procéder aux dépenses requises pour le bon fonctionnement de l'école jusqu'à la présentation ultérieure des prévisions budgétaires de l'année 2002-2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 École de la Mosaïque / option d'achat / site alternatif

Ce point est reporté à la séance en ajournement du mois d'août 2002.

6.4 École Paul-VI / cession de piscine vs agrandissement du stationnement de l'école

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

6.5 Agrandissement du Centre de formation professionnelle / adoption du budget

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'autorisation ministérielle du 13 février 2002 ;

Considérant les soumissions reçues ;

C-007-07-02 Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de réserver un montant total de 3 174 412 \$ pour réaliser le projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle, phase II, le tout financé et réparti conformément au tableau «Budget de construction» versé à l'annexe ACC-002-07-02.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Démissions pour retraite

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande de monsieur Pierre Blain;

C-008-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Pierre Blain, directeur adjoint à l'école secondaire De Mortagne, laquelle est effective depuis le 25 août 2001.

Que les conditions du départ de monsieur Blain soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Pierre Brochu;

C-009-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Pierre Brochu, directeur adjoint à l'école secondaire Polybel, laquelle est effective depuis le 1^{er} juillet 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Brochu soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Serge Chenette;

C-010-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Serge Chenette, directeur à l'école Le Tournesol, laquelle est effective depuis le 29 juin 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Chenette soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Roger Cordeau;

C-011-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Roger Cordeau, directeur à l'école De l'Aquarelle, laquelle est effective depuis le 30 juin 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Cordeau soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Jean-Jacques Couillard;

C-012-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Jean-Jacques Couillard, directeur à l'école La Roseraie, laquelle est effective depuis le 5 octobre 2001.

Que les conditions du départ de monsieur Couillard soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Nicole David;

C-013-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de madame Nicole David, directrice à l'école Jacques-de Chambly, laquelle sera effective le 1^{er} novembre 2002.

Que les conditions du départ de madame David soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Michel De Lierre;

C-014-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Michel De Lierre, régisseur au Service des ressources matérielles, laquelle sera effective le 17 août 2002.

Que les conditions du départ de monsieur De Lierre soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Francine Denis Giroux;

C-015-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de M^{me} Francine Denis Giroux, directrice à l'école Antoine-Girouard, laquelle sera effective le 1^{er} octobre 2002.

Que les conditions du départ de M^{me} Denis Giroux soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Ginette Dubreuil;

C-016-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de M^{me} Ginette Dubreuil, directrice à l'école De La Broquerie, laquelle est effective depuis le 7 août 2001.

Que les conditions du départ de M^{me} Dubreuil soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Denis Duval;

C-017-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Denis Duval, directeur adjoint à l'école secondaire du Mont-Bruno, laquelle est effective depuis le 29 juin 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Duval soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur André Lavoie;

C-018-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur André Lavoie, directeur à l'école Jolivent, laquelle sera effective le 15 octobre 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Lavoie soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Claudette Lestage;

C-019-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de M^{me} Claudette Lestage, directrice adjointe à l'école De Bourgogne, laquelle sera effective le 16 août 2002.

Que les conditions du départ de madame Lestage soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Mario Martel;

C-020-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Mario Martel, directeur adjoint à l'école Du Moulin, laquelle est effective depuis le 12 septembre 2001.

Que les conditions du départ de monsieur Martel soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Gaston Pelletier;

C-021-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Gaston Pelletier, directeur adjoint à l'École d'éducation internationale, laquelle est effective depuis le 5 avril 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Pelletier soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Robert Poirier

C-022-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Robert Poirier, directeur à l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine, laquelle sera effective le 3 octobre 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Poirier soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Jean-Charles Richer;

C-023-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Jean-Charles Richer, coordonnateur au Service des ressources humaines, laquelle sera effective le 3 juillet 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Richer soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Lucie Riopel;

C-024-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de M^{me} Lucie Riopel, directrice à l'école Jacques-Rochelleau, laquelle sera effective le 19 novembre 2002.

Que les conditions du départ de madame Riopel soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Louise Rivard;

C-025-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de M^{me} Louise Rivard, directrice à l'école de l'Envolée, laquelle est effective depuis le 14 juillet 2001.

Que les conditions du départ de madame Rivard soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de madame Martine Roy;

C-026-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de M^{me} Martine Roy, directrice à l'école Saint-Charles, laquelle sera effective le 17 novembre 2002.

Que les conditions du départ de madame Roy soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur François Spain;

C-027-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur François Spain, coordonnateur de l'enseignement, laquelle est effective depuis le 29 juin 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Spain soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de monsieur Yvan Tremblay;

C-028-07-02 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Yvan Tremblay, directeur à l'école le Sablier, laquelle sera effective le 31 août 2002.

Que les conditions du départ de monsieur Tremblay soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Cadre de référence et encadrement financier en matière de service de garde

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Daniel Boudreau, présente et commente les documents susmentionnés. Il répond aussi aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

7.2 Secteur Saint-Amable / structure administrative

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente la situation qui prévaut relativement à la structure administrative du secteur Saint-Amable. Elle répond aussi à diverses questions formulées par des parents présents dans la salle.

Les membres conviennent de traiter immédiatement le point 9, «Parole au public».

9. PAROLE AU PUBLIC

Un parent signale que dans le dossier «structure administrative du secteur Saint-Amable», la plupart des inquiétudes des parents ont été formulées. Quant aux autres préoccupations, elles seront traitées de concert avec les parents en cours d'année.

7.3 Processus d'affectation du personnel cadre des établissements 2002-2003 / état de situation

Un document est déposé au dossier.

7.4 Promotion et développement de l'école secondaire publique / état des travaux

La responsable du dossier susmentionné, madame Monique Hébert, présente les faits saillants qui ont caractérisé les travaux du Comité pour la promotion et le développement de l'école secondaire publique pour l'année 2001-2002.

7.5 État des inscriptions

Un tableau de l'état des inscriptions des élèves au 21 juin 2002 est déposé.

7.6 Transport scolaire / récupération de la TPS

Messieurs Gabriel Ducharme, président, et Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières apportent quelques commentaires relatifs aux documents en dossier.

8. AFFAIRES DIVERSES

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait part à mesdames et messieurs les commissaires d'une invitation qui leur parviendra par courriel à assister à l'événement rassembleur de la Commission scolaire, le 26 août prochain. Un rappel leur sera fait avant la tenue de cette activité.

Madame Jacques indique qu'un agenda administratif réalisé par la direction générale et le secrétariat général sera offert aux membres de l'assemblée au mois d'août prochain.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-029-07-02 À 23 h 15, il est proposé par madame Suzanne Chartrand d'ajourner la présente séance au mardi, 27 août 2002, à 20 heures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag